



Nombre de conseillers.....43  
 En exercice.....43  
 Présents à la séance.....27  
 Pouvoirs.....14  
 Excusés.....01  
 Absents.....01

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
 DU 23 MAI 2025**

**N°2025-05-10 : CREATION D'UNE MAISON DE QUARTIER ET APPROBATION DE SON PROJET SOCIAL**

Le vendredi 23 mai 2025 à 19h00, le Conseil municipal de la Commune de Livry-Gargan s'est réuni à l'Espace Jules Verne, sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MARTIN, Maire, suite à la convocation faite le mercredi 7 mai 2025.

**Présents :**

MARTIN Pierre-Yves	CARCREFF Corinne	BEREZIN Serge
BOUDJEMAÏ Kaïssa	ATTARD Gérard	BORDES Roselyne
MANTEL Serge	ROSSINI Christel	AOUATI Kheireddine
MAUROBET Catherine	LAFARGUE Jean-Claude	DJABALI Sara
MONIER Annick	KOUCEM Yacine	TRILLAUD Laurent
CARRATALA Henri	LE ROUX Pierre-Olivier	HODÉ Laurence
BERTHE Éloïse	BARATTA Jean-Pierre	BITATSI-TRACHET Françoise
HERRMANN Marie-Catherine	LE COZ Lucie	CHASSAIN Clément
COLLET Marie-Madeleine	MILOTI Donni	BERNARD Anne

**Pouvoirs :**

AÏDOUDI Salem	à MILOTI Donni
MOULINAT-KERGOAT Hélène	à BERNARD Anne
ARNAUD Philippe	à COLLET Marie-Madeleine
MAKHLOUF Dounia	à CARRATALA Henri
GUIMARAES Odette	à DJABALI Sara
DI IORIO Rina	à KOUCEM Yacine
MARKARIAN Olivier	à MARTIN Pierre-Yves
FOURNIER Marine	à BARATTA Jean-Pierre
ADLANI Myriam	à MONIER Annick
CRALIS Christophe	à MANTEL Serge
BONINI Bruno	à BITATSI-TRACHET Françoise
JOLY Nathalie	à TRILLAUD Laurent
RENAULT Bernadette	à HODÉ Laurence
MICONNET Olivier	à LE COZ Lucie

**Excusés :**

HAMZA Ali

**Absente :**

LE BLEGUET Marie-Thérèse

Il a été, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance à la nomination d'un Secrétaire de séance. Mme BERNARD a été désigné pour remplir ces fonctions.

Accusé de réception en préfecture  
 093-219300464-20250602-2025-05-10-DE  
 Date de télétransmission : 02/06/2025  
 Date de réception préfecture : 02/06/2025

HÔTEL DE VILLE

3, place François-Mitterrand – B.P. 56 – 93891 Livry-Gargan Cédex – T. 01 41 70 88 00 – F. 01 43 30 38 43

courriermaire@livry-gargan.fr – www.livry-gargan.fr

Toute correspondance doit-être adressée à Monsieur Le Maire

Le Conseil municipal,

Sur proposition de Mme GUIMARAES rapporteur ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le décret n°2023-1314 du 28 décembre 2023, modifiant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains ;

Vu la délibération n°2024-06-12 portant approbation du Contrat de ville « Engagements quartiers 2030 » et son projet communal ;

Vu le projet de création d'une Maison de quartier destinée à renforcer le lien social, favoriser les initiatives citoyennes et offrir un espace de proximité aux habitants du quartier Jacob ;

Vu l'avis de la Commission permanente Service à la population en date du mercredi 14 mai 2025 ;

Considérant l'intérêt général que représente la mise en place d'un tel équipement de proximité, lieu de rencontres, d'activités, d'échanges et de services à la population,

Considérant que la commune dispose d'une Maison libre de toute occupation située au 26 rue Saint Claude,

Considérant que des travaux d'amélioration et d'aménagement seront réalisés au sein de cette structure,

Considérant que la gestion de la Maison de quartier sera assurée par la commune,

Considérant que le projet social s'appuie sur les concertations menées par la ville avec les conseillers du quartier Jacob,

Considérant que la Maison de quartier se situe au sein d'un quartier prioritaire de la Politique de la ville et que le projet social s'appuie également sur les enjeux et les pistes d'actions mis en exergue dans le Contrat de ville 2024-2030,  
;

Après en avoir délibéré ;

**À l'unanimité,**

Article 1 : Décide de créer une Maison de quartier « JACOB » ;

Article 2 : Approuve le projet social de la maison de quartier ;

Article 3 : La Maison de quartier sera localisée à l'adresse suivante : sis 26 rue Saint-Claude - Livry-Gargan ;

Article 4 : D'inscrire les crédits nécessaires à son aménagement et à son fonctionnement au budget de la Commune ;

Accusé de réception en préfecture  
093-219300464-20250602-2025-05-10-DE  
Date de télétransmission : 02/06/2025  
Date de réception préfecture : 02/06/2025

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.*

Article 5 : Autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la délibération et prendre toutes les démarches nécessaires à l'ouverture effective de la Maison de quartier.

Annexe : Projet social de création d'une Maison de quartier Jacob.

Ainsi fait et délibéré en séance le vendredi 23 mai 2025.

Pierre-Yves MARTIN  
Maire de Livry-Gargan  
Conseiller départemental



**date de publication : le 04/06/2025**

Accusé de réception en préfecture  
093-219300464-20250602-2025-05-10-DE  
Date de télétransmission : 02/06/2025  
Date de réception préfecture : 02/06/2025

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.*

# PROJET DE CREATION D'UNE MAISON DE QUARTIER JACOB

*Projet social 2025*

Accusé de réception en préfecture  
093-219300464-20250602-2025-05-10-CC  
Date de télétransmission : 02/06/2025  
Date de réception préfecture : 02/06/2025

# INTRODUCTION GENERALE

Le présent document a pour objet de présenter le projet de création d'une Maison de Quartier au sein du quartier Jacob, et plus précisément au sein du secteur Église de Livry-Gargan, secteur identifié comme quartier prioritaire dans le cadre de la Politique de la ville. Ce projet s'inscrit dans une démarche ambitieuse et tournée vers l'amélioration de la qualité de vie des habitants, le renforcement du lien social, la lutte contre l'isolement, la promotion de l'insertion sociale et professionnelle, ainsi que l'encouragement à la participation et à l'initiative citoyennes.

Pensée comme un levier de transformation locale, cette initiative répond à une volonté partagée par les acteurs institutionnels, les habitants et les forces vives du territoire de faire du quartier un espace plus solidaire, plus dynamique et plus inclusif. Le projet repose sur un diagnostic territorial approfondi, fondé sur une analyse de la situation socio-économique du quartier, mais aussi l'écoute des besoins exprimés par les habitants lors des différentes phases de concertation, et en particulier avec les conseillers de quartier. Ces échanges ont permis d'identifier les attentes prioritaires et de poser les fondations d'une réponse adaptée aux réalités de terrain.

La future maison de quartier se veut ainsi une structure polyvalente, évolutive et accessible à tous, capable de proposer une offre diversifiée de services, d'activités et de dispositifs d'accompagnement. Elle constituera un espace de proximité, un lieu ressource, d'échange et d'engagement, favorisant l'autonomie, la cohésion sociale et la mobilisation collective autour des enjeux locaux.

Plus qu'un équipement, la maison de quartier ambitionne d'être un véritable moteur de développement social et territorial, en s'appuyant sur les forces du quartier, et plus largement du territoire, et en favorisant l'émergence de projets portés par et pour les habitants.

Accusé de réception en préfecture  
093-219300464-20250602-2025-05-10-CC  
Date de télétransmission : 02/06/2025  
Date de réception préfecture : 02/06/2025

# CONTEXTUALISATION DU PROJET

## 1. Contexte Socioéconomique

### Situation géographique du quartier

Le quartier Église est un secteur fortement urbanisé, marqué par une importante densité d'habitat collectif et un déficit notable d'espaces verts de proximité. Malgré cette forte concentration résidentielle, l'offre en infrastructures adaptées aux besoins des habitants, notamment en direction du jeune public, demeure insuffisante tant sur le plan thématique qu'en nombre.

Ce déficit en lieux dédiés aux loisirs, à la socialisation et au développement personnel ne contribue pas à l'amélioration de la qualité de vie, particulièrement pour une jeunesse nombreuse qui constitue une part significative de la population locale. Les problématiques de dégradation du cadre de vie sont accentuées par des actes d'incivilités et des questions liées à la tranquillité publique, créant un environnement perçu comme moins sûr et moins accueillant pour les résidents.

Parallèlement, la précarité économique croissante se manifeste par une paupérisation accrue de la population, aggravée par un accès limité aux soins, notamment en médecine spécialisée. Cette situation complexe est exacerbée par des difficultés d'accès aux droits, une fracture numérique persistante et des obstacles conséquents à l'emploi et à la formation.

Ces différents facteurs entraînent un phénomène d'évitement du quartier, où les habitants préfèrent trouver ailleurs ce qui leur manque localement, que ce soit en matière de services essentiels ou d'activités de loisirs. Toutefois, malgré ces défis, le quartier bénéficie d'atouts notables, notamment un accès facilité aux transports en commun grâce à la proximité d'une ligne de bus et d'un axe routier majeur.

Ces éléments constituent autant de leviers sur lesquels s'appuyer pour amorcer une dynamique de changement positif et améliorer durablement la qualité de vie dans le quartier.

Accusé de réception en préfecture  
N° 1937964-2025-0001-CC  
Date de télétransmission : 02/06/2025  
Date de réception préfecture : 02/06/2025

# Équipements et Services du Quartier

## Équipements de Santé et Petite Enfance

- Un centre municipal de santé
- Deux multi-accueils et un relais petite enfance
- Une résidence autonomie
- Un centre de planification maternelle et infantile (PMI)

## Équipements Éducatifs

- École maternelle Bellevue (5 classes)
- École élémentaire Bellevue (9 classes)

## Équipements Sportifs

- Complexe sportif avec salle de 3000 places
- Trois terrains de football
- Un terrain de rugby
- Six courts de tennis (4 couverts, 2 extérieurs)
- Une piste d'athlétisme rénovée en 2021
- Un stand de tir
- Deux city stades
- Un gymnase

À proximité, le parc Georges Pompidou (5 hectares) offre un espace vert appréciable bien que distant. Les commerces de proximité (boulangerie, pharmacie, petite restauration, cordonnerie) sont présents mais leur tissu économique montre des signes de fragilité.

Malgré la diversité de ces équipements, leur accessibilité aux habitants, notamment aux jeunes, reste à optimiser.

# Profil Socioéconomique de la Ville et du Quartier

Sources: fichiers details du RP 2020 et Cnam 2023, données approchées aux IRIS)

## Livry-Gargan : Une Ville Jeune

- 40% de la population âgée de moins de 30 ans
- 45% de la population âgée de 11 à 24 ans en 2018
- Taux de scolarisation des 18-24 ans : 51,2% (vs 60,8% moyenne nationale)
- 10% des jeunes Livryens de 15-24 ans au chômage (sept. 2021)
- 22,8% de population non-diplômée (vs 18,3% moyenne départementale)

## Quartier Église : Spécificités

- 1 010 habitants (2% de la population de Livry-Gargan)
- 42% de la population a moins de 25 ans (vs 34% à Livry-Gargan)
- 2,7 personnes par ménage en moyenne (vs 2,4 à Livry-Gargan)
- 30% de familles monoparentales (vs 21% à Livry-Gargan)
- Niveau de vie médian : 1 534€ (vs 1 784€ à Livry-Gargan)
- Taux de pauvreté : 25% (vs 19% à Livry-Gargan)

Ces indicateurs montrent la nécessité d'une intervention ciblée pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes habitants de Livry-Gargan, particulièrement dans le quartier Église qui présente des caractéristiques spécifiques le distinguant du reste de la commune (fort densité de population, enjeux liés à la tranquillité publique, à la précarité économique, à l'accès aux services publics). **L'absence d'un lieu central dédié au lien social et à la participation citoyenne accentue le phénomène d'isolement ressenti par certains habitants.**

Accusé de réception en préfecture  
093-219300464-20250602-2025-05-10-CC  
Date de télétransmission : 02/06/2025  
Date de réception préfecture : 02/06/2025

## 2. Rappel des Enjeux du Contrat de ville 2024-2030

La politique de la ville vise à réduire les inégalités entre les quartiers prioritaires et le reste du territoire tout en améliorant le quotidien des habitants. Cette stratégie repose sur une mobilisation concertée de l'État, des collectivités, des acteurs locaux (bailleurs sociaux, associations, citoyens) et des entreprises.

Le Contrat de ville 2024-2030 s'appuie sur les enseignements des contrats précédents, en intégrant des orientations territoriales et des priorités d'intervention coconstruites avec les partenaires concernés. Il définit pour six ans les orientations territoriales, les priorités d'intervention et les engagements de chaque partenaire signataire, selon ses compétences et ses missions.

Dans le cadre de la définition du projet de Maison de quartier, les orientations et actions envisagées du Contrat de ville ont été étudiées. Ces axes servent de base de travail permettant l'élaboration du programme de la nouvelle structure. La maison de quartier constituera un élément central, concourant dans une politique générale, dans le rééquilibrage territorial visé par la Politique de la ville.

# Enjeux Majeurs du Contrat de ville



## Accompagner les habitants aux usages de la ville et du logement

- Poursuivre la démarche de GUSP parc social
- Sensibiliser à l'utilisation du logement
- Renforcer la prévention des impayés de loyers
- Développer l'appropriation des espaces publics
- Sensibiliser à la gestion des déchets et au développement durable



## Assurer la tranquillité résidentielle et publique

- Développer le volet prévention jeunesse du CLSPD
- Renforcer la prévention spécialisée pour les jeunes
- Poursuivre l'accroissement de la vidéoprotection
- Développer les actions de médiation



## Ouvrir le champ des possibles aux enfants et aux jeunes

- Développer les outils numériques dans les écoles
- Créer une Maison de quartier ou un Espace de vie sociale
- Renforcer la continuité éducative
- Développer l'accompagnement à la parentalité
- Favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap



## Dynamiser les parcours professionnels et l'économie locale

- Renforcer l'offre en ateliers sociolinguistiques
- Développer des actions visant les savoir-être
- Organiser des événements interculturels

## Contrat de ville

« Engagements Quartiers 2030 »

**Ville de Livry-Gargan**

**2024-2030**

# Enjeux Complémentaires du Contrat de ville



## Garantir un accès réel à la santé et aux droits

- Renouveler les actions de dépistage et de prévention
- Renforcer l'accès aux soins pour les jeunes
- Favoriser la pratique d'activité physique adaptée
- Développer l'accès aux droits et l'accompagnement administratif
- Proposer des ateliers contre la fracture numérique



## Développer l'accès au sport et à la culture

- Poursuivre les actions dans le cadre de la micro-folie
- Améliorer l'accessibilité aux équipements culturels et sportifs



## Prévenir et accompagner les victimes de violences

- Former les professionnels au repérage des violences
- Renforcer l'accompagnement des femmes et enfants victimes
- Développer le partenariat avec les forces de l'ordre
- Mener des actions de sensibilisation auprès de la population

### 3. Enjeux issus de la Concertation avec les Conseillers de Quartier

Dans le cadre de la concertation menée par la ville, un questionnaire a été réalisé afin de recueillir les avis des habitants. Une enquête menée en 2022 a permis de collecter les réponses de 170 personnes, apportant des éléments précieux pour orienter le projet de Maison de quartier.

Cette démarche participative a confirmé l'intérêt des habitants pour un lieu de vie commun et a permis d'identifier plus précisément leurs attentes en termes d'activités, d'horaires d'ouverture et de services proposés. Les résultats de cette enquête ont été pris en compte dans l'élaboration du programme de la future Maison de quartier.

# Résultats de l'Enquête auprès des Habitants



## Renforcement de la cohésion sociale

Favoriser le lien social entre les différentes composantes de la population (jeunes, adultes, seniors, familles monoparentales) pour renforcer le vivre-ensemble.



## Développement des activités culturelles, sportives et éducatives

Offrir une diversité d'activités accessibles au plus grand nombre, notamment pour les jeunes et les publics en difficulté. Proposer des cours de langue, des ateliers de photographie, des jeux d'échecs, du soutien scolaire et des activités théâtrales.



## Participation citoyenne

Encourager l'implication des habitants dans la vie du quartier par des projets participatifs et des initiatives locales, construire un lieu d'accueil intergénérationnel et convivial.



## Accès aux services et aux droits

Améliorer l'accessibilité aux démarches administratives et à l'information, notamment pour les populations les plus éloignées des services publics.



## Accompagnement à la parentalité

Proposer des espaces de parole, de soutien et d'échanges pour les parents, particulièrement pour les familles monoparentales.



## Prévention en matière de santé

Proposer des ateliers de rééquilibrage alimentaire, de cuisine anti-gaspillage, d'ateliers de conseils sur le bien-manger.

Ces enjeux, identifiés par les conseillers de quartier, viennent enrichir et compléter les priorités définies par le Contrat de ville. Ils serviront de base à la programmation des activités et à la définition des objectifs de la Maison de Quartier.

Accusé de réception en préfecture  
093-219300464-20250602-2025-05-10-CC  
Date de télétransmission : 02/06/2025  
Date de réception préfecture : 02/06/2025

# 1. QU'EST-CE QU'UNE MAISON DE QUARTIER ?

Une maison de quartier est, avant toute chose, un lieu central au service des habitants et de la vie locale. Ce lieu joue un rôle essentiel dans la dynamique du quartier. Il ne se limite pas à une simple structure d'accueil et de consommation de services, mais constitue un véritable espace de vie, d'écoute, d'animation, d'orientation, d'apprentissage et d'initiatives.

La maison de quartier est ouverte à tous les habitants et constitue également un appui précieux pour les associations locales, en favorisant leur engagement et leur participation à la vie du quartier. La mission principale d'une maison de quartier est de créer du lien social entre les habitants. Cet élément constitue la colonne vertébrale de la structure, autour de laquelle l'ensemble des éléments programmatiques s'articuleront.

La maison de quartier poursuit des objectifs concrets au service des habitants tels que le renforcement des solidarités de proximité, le soutien à la parentalité, l'accès facilité aux services publics, la promotion de l'accès à la culture, aux loisirs, la lutte contre l'isolement, etc.

En somme, une maison de quartier est un lieu central pouvant incarner une plateforme d'initiatives citoyennes, un espace où chacun peut être acteur de son quartier et contribuer au développement du lien social. La structure s'inscrit dans une logique de co-construction permanente avec les habitants, les associations, les partenaires, afin de répondre au plus près aux besoins locaux.

## 2. À QUI S'ADRESSE LA MAISON DE QUARTIER ?



### Une structure ouverte à tous

Une maison de quartier est une structure ouverte et accessible à tous, que le public soit du quartier ou de la ville. Elle constitue un espace inclusif et accueillant où chacun peut trouver sa place.



### Une attention aux publics fragiles

Une attention particulière peut être portée en direction de certains publics plus exposés aux fragilités économiques, sociales ou éducatives, comme les familles monoparentales, surreprésentées au sein du quartier.



### Un accompagnement adapté aux jeunes

Livry-Gargan disposant d'un taux élevé de public jeune, la Maison de quartier pourra proposer un accompagnement renforcé à travers des dispositifs de soutien à la scolarité, des aides à la recherche de stages ou des activités favorisant l'engagement citoyen.

D'une manière générale, le ciblage de certains publics ne remet pas en cause le caractère ouvert à tous de la structure. La maison de quartier est un espace inclusif et accueillant pour tous qui s'adaptera, au travers de ses actions, à chacun, selon sa situation, afin que tout le monde puisse y trouver sa place et bénéficier d'un accompagnement pertinent. Il s'agit en somme de conjuguer égalité d'accès et équité dans les réponses apportées, en tenant compte des réalités de terrain.

Accusé de réception en préfecture  
093-219300464-20250602-2025-05-10-CC  
Date de télétransmission : 02/06/2025  
Date de réception préfecture : 02/06/2025

# 3. POURQUOI UNE MAISON DE QUARTIER ?



## Absence de structure dédiée

À ce jour, il n'existe pas, à Livry-Gargan, de lieux dédiés spécifiquement à la vie de quartier et au renforcement du lien social, tels que des maisons de quartiers ou des centres sociaux.



## Un lieu de référence polyvalent

La création d'une Maison de Quartier vise à offrir un lieu de référence, accessible et ouvert à tous, où pourront se développer des activités variées : sociales, culturelles, sportives, éducatives, ainsi que des actions spécifiques en faveur de l'insertion professionnelle et de l'accompagnement administratif.



## Une demande des habitants

C'est une structure plébiscitée par beaucoup et dont la création est très souvent citée lors des échanges avec les habitants.



## Renforcement du tissu local

Elle contribuera à améliorer l'articulation entre les différents acteurs intervenant sur le territoire : associations, services municipaux, établissements scolaires, bailleurs sociaux, etc.

Ainsi, l'implantation d'une Maison de Quartier dans le secteur Église, classé quartier prioritaire de la politique de la ville le 1er janvier 2024, constitue une réponse cohérente aux enjeux identifiés et aux attentes exprimées par les habitants.

Accusé de réception en préfecture  
093-219300464-20250602-2025-05-10-CC  
Date de télétransmission : 02/06/2025  
Date de réception préfecture : 02/06/2025

# 4. COMMENT FONCTIONNE LA MAISON DE QUARTIER ?

## Structure municipale

C'est une structure municipale qui se voudra ouverte sur son territoire et à la disposition des habitants.

## Lieu appropriable

C'est un lieu dont peuvent s'approprier les associations, les habitants ou différents collectifs afin d'y proposer des activités, des ateliers ou simplement s'y réunir.



## Adaptation continue

Une maison de quartier est une structure en perpétuel mouvement qui aura pour objectif principal de s'adapter aux besoins et aux envies des habitants et des usagers qui la font vivre.

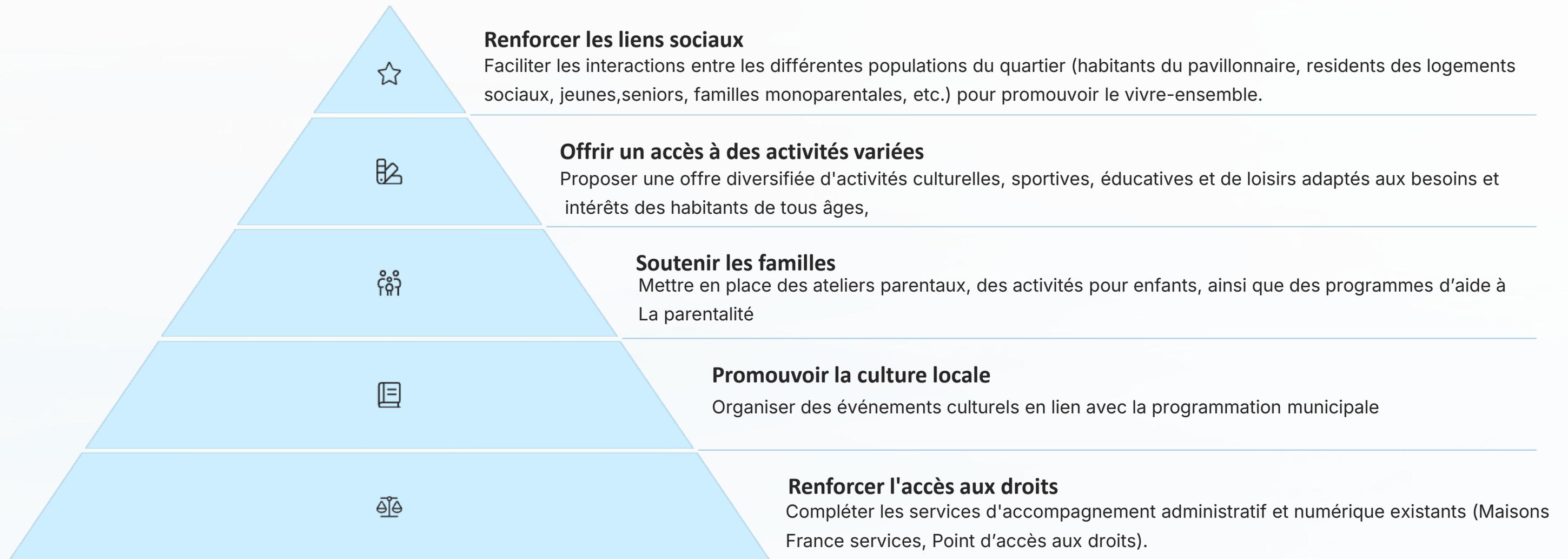
## Équipe plurielle

La maison de quartier fonctionne grâce à une équipe composée d'agents municipaux, d'habitants, de bénévoles, d'associations et de partenaires.

Accusé de réception en préfecture  
093-219300464-20250602-2025-05-10-CC  
Date de télétransmission : 02/06/2025  
Date de réception préfecture : 02/06/2025

# PROJET ENVISAGE POUR LA STRUCTURE

## 1. OBJECTIFS DE LA MAISON DE QUARTIER



Les enjeux identifiés dans le cadre de ce projet découlent directement des constats réalisés au niveau local, ainsi que des besoins exprimés par les habitants et les acteurs locaux. Chaque enjeu est décliné en actions concrètes qui visent à répondre efficacement aux problématiques rencontrées et à favoriser une dynamique positive au sein du quartier.

Chacun des objectifs sera décliné en actions opérationnelles qui rythmeront la vie de la structure. Les actions s'adapteront aux besoins, aux thématiques du moment, etc.

Accusé de réception en préfecture  
093-219300464-20250602-2025-05-10-CC  
Date de télétransmission : 02/06/2025  
Date de réception préfecture : 02/06/2025

## 2. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DE LA MAISON DE QUARTIER

Le programme prévisionnel de la Maison de Quartier est conçu pour répondre aux attentes exprimées par les habitants, tout en s'adaptant aux contraintes et aux spécificités locales. Il comprend une variété d'activités couvrant les domaines culturel, éducatif, sportif, social, environnemental et citoyen. Chaque domaine a été pensé pour favoriser l'inclusion, le vivre-ensemble, l'accès aux droits, et la valorisation des initiatives locales.

### CULTURE

Développer une offre culturelle de proximité, accessible et en lien avec l'offre locale

- Déploiement d'une ludothèque mobile
- Itinérance des expositions du service culturel
- Activités délocalisées de la médiathèque
- Répétitions du conservatoire
- Sorties culturelles en Île-de-France

### DÉVELOPPEMENT DURABLE

Sensibiliser sur les questions de développement durable au travers d'actions concrètes

- Ateliers de cuisine zéro déchet
- Ateliers « Répare Café »
- Ateliers écogestes
- Ateliers « Fait maison »
- Soirées-débats thématiques

Les modalités de mise en œuvre seront régulièrement évaluées pour garantir leur adéquation aux besoins évolutifs de la population.

# PROGRAMME PRÉVISIONNEL (SUITE)

## JEUNESSE

Toucher un nouveau public jeune

- Soutien scolaire pour les collégiens (CLAS)
- Soirées débats sur des thématiques de société
- Activités pendant les vacances scolaires

## SOCIAL ET ACCÈS AUX DROITS

Développer et encourager l'autonomisation des habitants

- Cours de Français Langue Étrangère (FLE)
- Ateliers d'accompagnement aux outils numériques
- Ateliers d'accompagnement vers l'emploi
- Permanences délocalisées d'accès au droit

## PARTICIPATION CITOYENNE ET VIVRE-ENSEMBLE

Accompagner et encourager les projets des habitants et les rendre acteurs du quartier et de la structure

- Mise à disposition des locaux pour les Conseils de Quartier et associations
- Co-construction de la programmation avec les habitants
- Organisation de moments conviviaux

**Le projet de la Maison de quartier se veut évolutif et adaptable aux besoins exprimés par les habitants.  
Une concertation régulière sera menée pour ajuster les actions et projets en fonction des réalités locales.**

## SENIORS

Poursuivre l'accompagnement au Bien-vieillir

- Ateliers sportifs adaptés
- Ateliers autour du bien-vieillir
- Conférences et activités conviviales

## PARENTALITÉ

Soutenir et accompagner les familles dans leur fonction parentale

- Ateliers de jeu parents/enfants
- Conférences-débats sur la parentalité
- Café des parents
- Information sur les modes de garde
- Échanges sur l'éducation d'enfants en situation de handicap

# 3. SUIVI ET ÉVALUATION

Pour mesurer l'impact des actions menées par la maison de quartier, plusieurs outils seront mis en place :

## Indicateurs quantitatifs

- Nombre d'adhérents
- Fréquentation des ateliers
- Nombre de partenariats noués

## Indicateurs qualitatifs

- Enquêtes de satisfaction
- Évaluations participatives
- Retours d'expérience des habitants

## Outils de suivi

- Rapport annuel
- Enquêtes d'impact sur la durée
- Groupes de parole
- Tableaux de bord

## Indicateurs détaillés de réussite

Pour chaque axe d'intervention, des indicateurs spécifiques seront mis en place :

- **Culture** : Nombre d'événements organisés, fréquentation des ateliers culturels, nombre d'expositions proposées.
- **Développement durable** : Nombre de participants aux ateliers de sensibilisation, réduction des déchets observée, suivi des projets d'agriculture urbaine.
- **Jeunesse** : Nombre d'enfants et de jeunes bénéficiant des actions, taux de participation aux activités périscolaires et scolaires, insertion professionnelle des jeunes accompagnés.
- **Accès aux droits** : Nombre de personnes accompagnées dans leurs démarches administratives, accès facilité aux services publics, progression des compétences numériques.
- **Seniors** : Nombre de participants aux activités spécifiques, satisfaction des usagers, amélioration de la qualité de vie perçue.
- **Parentalité** : Participation aux ateliers parents-enfants, retours des familles aux ateliers, amélioration des relations familiales observées.
- **Participation citoyenne** : Nombre de projets initiés par les habitants, satisfaction des participants, implication dans la gouvernance du quartier.

Accusé de réception en préfecture  
093-219300464-20250602-2025-05-10-CC  
Date de télétransmission : 02/06/2025  
Date de réception préfecture : 02/06/2025

# 4. BUDGET PRÉVISIONNEL

Le budget proposé ci-après est prévisionnel et se base sur des estimations et des prévisions de projets. Un bilan sera établi au bout de la première année de fonctionnement afin de mieux calibrer les besoins en dépenses de fonctionnement.

**110 000 €**

**Frais de personnel**

*Responsable, agents d'accueil et intervenants spécialisés*

**15 000 €**

**Charges de fonctionnement**

*Fournitures et organisation d'événements*

**125 000 €**

**Budget total annuel**

**À proratiser selon la date d'ouverture**

## Sources de financement potentielles

- Subventions publiques : demande de subvention Etat à hauteur de 80% dans le cadre du dispositif DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local)
- Cotisations des adhérents à la structure
- Participation des bailleurs dans le cadre du dispositif d'abattement sur la TFPB pour le patrimoine situé en quartier prioritaire de la Politique de la ville
- Réponse aux appels à projets divers
- Projet de labélisation de la structure pour l'obtention de financements de la Caisse d'allocations familiales
- Bénévolat (pour réduire certains coûts)

## Stratégies de communication

- Création d'une identité visuelle propre à la maison de quartier (logo, charte graphique, etc.)
- Déploiement d'outils numériques (site internet, réseaux sociaux) pour promouvoir les activités
- Création de supports imprimés (affiches, brochures, flyers)
- Organisations de réunions publiques pour informer les habitants et faire évoluer le projet
- Collaboration avec les acteurs locaux pour relayer les informations (associations, institutions, entreprises)

Accusé de réception en préfecture  
093-219300464-20250602-2025-05-10-CC  
Date de télétransmission : 02/06/2025  
Date de réception préfecture : 02/06/2025

# LES LOCAUX DE LA MAISON DE QUARTIER

Des travaux d'embellissement sont prévus au sein de la Maison de Quartier dans le cadre des projets de rénovation et d'entretien du patrimoine communal. Les locaux qui auront vocation à accueillir la Maison de quartier sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et ont fait l'objet de travaux de rénovation par le passé. Ainsi, la structure garantira des conditions d'accueil optimales, accessibles, sécurisées et attractives.

## Fonctionnalités des locaux

La structure ouvrira ses portes à l'été 2025. L'offre de services en cours de construction s'adressera aux enfants, aux jeunes, aux familles et adultes du quartier et de la ville.

### Rez-de-chaussée

- Un espace d'accueil physique et téléphonique
- Une cuisine aménagée et équipée, ouverte sur une grande salle
- Une salle aménagée en bibliothèque et salle de lecture
- Une véranda servant de salle polyvalente

### Premier étage

- Une grande salle polyvalente équipée en matériel informatique
- 3 bureaux pour des ateliers en petits groupes

### Deuxième étage

- 3 bureaux réservés au personnel de la structure

La création de cette maison de quartier au sein du quartier de l'Église à Livry-Gargan représente une initiative ambitieuse visant à répondre aux besoins multiples de la population locale. À travers des actions éducatives, culturelles, sociales, environnementales, intergénérationnelles, elle entend offrir un espace de rencontre, de soutien et de dynamisation sociale. L'ensemble des activités prévues sera mis en place progressivement, en concertation avec les habitants, les associations et les institutions locales. Le suivi rigoureux des actions entreprises permettra d'ajuster au mieux les services proposés pour répondre aux attentes du quartier. Ce projet témoigne de la volonté de la commune de Livry-Gargan de promouvoir la cohésion sociale, de favoriser l'accès aux droits pour tous et d'améliorer la qualité de vie des habitants, en s'appuyant sur un dispositif innovant et fédérateur.

Accusé de réception en préfecture  
093-219300464-20250602-2025-05-10-CC  
Date de télétransmission : 02/06/2025  
Date de réception préfecture : 02/06/2025